

Lyon, le 3 juillet 2020

Pneus d'ensilage : Premier chantier Ensivalor en Vendée dès le 6 juillet

L'organisation sans faille des syndicats professionnels agricoles et de la Chambre d'Agriculture de Vendée permet aux exploitants de ce département d'être les premiers à bénéficier du recyclage de leurs pneus d'ensilage par l'association Ensivalor.

L'association Ensivalor, créée en 2019 dans le cadre d'un accord avec le MTES, regroupe les acteurs de la filière pneumatique : les constructeurs automobile, les manufacturiers, représentés par Aliapur, les importateurs ou producteurs de pneumatiques au titre de leur propre marque représentés par FRP, l'AFIP et Mobivia. Elle a pour mission de collecter et traiter les pneus d'ensilage, c'est-à-dire les pneus qui, chez les éleveurs, servent à lester les bâches qui protègent le fourrage. Pour cela, Ensivalor collabore étroitement avec les représentants du monde agricole que sont l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture, la FNSEA et les Jeunes Agriculteurs.

La Vendée a fait partie des premiers départements à s'impliquer dans ce dispositif. Trois sites de regroupement ont été désignés comme points d'apports volontaires pour les pneus d'ensilage à récupérer : Givrand (85800) du 6 au 27 juillet, puis à Foussais-Payré (85240) du 28 juillet au 14 août, enfin à Saint-Prouant (85110) du 17 au 25 août.

Outre leur situation géographique, ces sites ont été choisis parce qu'ils sont faciles d'accès, équipés d'un système de pesée des camions pour comptabiliser les volumes collectés et qu'ils disposent de surfaces au sol suffisantes pour l'entreposage des pneus. Au total, les pneus de près de 600 agriculteurs y sont attendus : deux tiers de pneus tourisme, 20% de pneus poids-lourd et le reste de pneus agricoles.

Ces pneus seront progressivement enlevés par un transporteur mandaté par Ensivalor et acheminés sur le site de la société Alcyon, prestataire d'Aliapur près de Bordeaux. Rendus impropres à un recyclage matière par les années passées en extérieur, ils seront broyés pour être valorisés comme combustible alternatif en cimenterie. En effet, leur pouvoir calorifique demeure intact : les 2 000 tonnes de pneus d'ensilage collectés en Vendée permettront ainsi à l'industrie cimentière d'économiser quasiment l'équivalent en tonnes de charbon. Joli score !

En chiffres

Ensivalor:

- 15 000 tonnes de pneus à traiter par an au total.
- Ce tonnage représente l'équivalent de plus de 2 millions de pneus tourisme.
- Financement: 50% pour les membres de l'association Ensivalor, 40% pour les agriculteurs (syndicats et instances), 10% pour l'Etat via l'Ademe.

En Vendée:

- En 2020, Ensivalor traitera une première tranche de 2 000 tonnes, soit l'équivalent de 250 000 pneus VL.
- 3 sites de regroupement répartis dans le département accueilleront les pneus de 600 agriculteurs.
- Du 6 juillet au 25 août, sont attendus 67% de pneus tourisme, 20% de pneus poids lourd et 13% de pneus agricoles.
- Ce chantier coûtera 240 000 €.
- Un seul exutoire est possible pour ces pneus : ils seront envoyés comme combustible de substitution en cimenterie.

Contacts:

- FNSEA: Christine Claudon, Directrice de la communication, christine.claudon@reseaufnsea.fr - 07 60 47 44 52
- APCA : Iris Roze, Responsable presse, iris.roze@apca.chambagri.fr
- JA: Gaëtan Labardin, glabardin@jeunes-agriculteurs.fr 07 86 22 90 67
- Ensivalor: Hervé Domas, Président 06 23 29 03 78,